

Dans « ouvrier étranger », c'est « ouvrier » qui doit primer.

Participez a notre campagne pour sortir les ouvriers étrangers du Ministère de l'Intérieur et de la main de la police et pour qu'ils soient rattaches au Ministère du Travail

Aujourd'hui, sur les chantiers et ailleurs, sévit **une police du travail**. La police du travail est composée de policiers ou de gendarmes. Son rôle n'est pas du tout de faire respecter le droit du travail, de protéger l'ouvrier en vérifiant par exemple que les conditions d'hygiène et de sécurité sont bien remplies. Non, cela c'est le rôle de l'Inspection du Travail. La police, qui devient comme des ouvriers nous le dise, une police du travail, elle, est là pour contrôler les ouvriers et les arrêter s'ils ne sont pas en règle avec la Préfecture et la loi CESEDA (Sarkozy).

Aujourd'hui, pour renouveler un titre de séjour, pour vivre avec sa famille, pour avoir le droit de circuler... des ouvriers doivent passer par un service spécifique du Ministère de l'Intérieur, **le service des étrangers**. Ils vivent en France depuis des années, ils y travaillent, mais même s'ils ont la carte de 10 ans, ils doivent s'adresser à la Préfecture, et non, comme il serait logique, passer par le Ministère du Travail. **Car c'est le travail et la vie ici qui doivent ouvrir les droits.**

Pour les habitants de nationalité étrangère, le Ministère de l'intérieur en France fonctionne plutôt comme un ministère de l'Extérieur, qui exclut et expulse. Or c'est du Ministère de la police que dépend l'ouvrier non français. Ce serait donc qu'il est suspect ? De quoi ? De troubler l'ordre public, d'être un ennemi du pays, un terroriste ? Mais un ouvrier contribue à l'économie du pays, à sa prospérité. Il n'est pas une charge et un danger, mais une richesse. **Il est nécessaire au pays.**

Obliger les ouvriers de nationalité étrangère à sans cesse se présenter à la Préfecture, c'est les mettre à part, c'est nier leur réalité ouvrière, leur réalité d'habitant du pays ; c'est les traiter différemment des autres. C'est grave, **c'est une façon de dire qu'ils ne sont pas du pays,**

Nous lançons une grande campagne pour que l'ouvrier de nationalité étrangère soit rattaché au Ministère du Travail et de la Main d'œuvre, et ne dépende plus comme c'est le cas actuellement du Ministère de l'Intérieur et de la police. Nous avons rédigé une **Adresse à signer**, qui s'adresse au Premier Ministre et à son gouvernement, mais aussi à l'Assemblée Nationale, qui regroupe les élus des différents partis parlementaires.

Rattacher l'ouvrier de nationalité étrangère au Ministère du travail, cela changerait beaucoup de choses d'un point de vue politique et symbolique :

- Cela signifierait que l'état reconnaît que ce sont des ouvriers du pays, qu'à ce titre il sont importants et doivent être comptés et traités à égalité avec les autres habitants.
- Cela permettrait à tous ceux qui travaillent sur les chantiers, en règle ou pas, de respirer, de n'être pas sans arrêt sous surveillance policière, cela permettrait aux habitants non français de se sentir respectés, acceptés, et non toujours traités en suspects et en ennemis.
- Cela permettrait de régler la situation, honteuse pour la France, des milliers d'ouvriers sans-papiers qui travaillent actuellement sans droit, non parce qu'ils le souhaitent, mais parce que le gouvernement les maintient dans cette situation en leur refusant les papiers. **Un travail = des papiers**, voilà un principe évident. Il faut quand même savoir que tous les mois, la Préfecture refuse à des patrons la régularisation des ouvriers dont ils ont besoin !
- Cela montrerait que l'état travaille à la paix entre les habitants du pays, et **qu'il abandonne sa politique actuelle de guerre contre ceux qui vivent et travaillent durement.** Cela est très important dans la période qui s'ouvre, ou avec les élections les candidats désignent tous les gens de nationalité et d'origine étrangères comme des ennemis !

Dans « ouvrier étranger », c'est « ouvrier » de France qui doit primer !

Qui vit ici est d'ici, qui travaille ici est d'ici !

La France, c'est tous les gens qui y vivent !

Abrogation de la loi CESEDA !

Régularisation sur la base du travail !

Pour participer à notre campagne : signer et faites signer l'Adresse au gouvernement ; faite la connaître !

Réunion Publique : vendredi 1^{er} décembre à 18h30, dans les locaux de TO7
(4 ch. Cambert ; métro Reynerie)

MANIFESTATION : le samedi 9 Décembre à 15h00, Place du Capitole

Le Rassemblement des ouvriers sans-papiers, gens d'ici, et leurs amis

Pour nous contacter : Tous les dimanches de 11h à 12 au marché Saint-sernin ; Tél. : 06-13-06-94-62 ;

Mail : ouvriersgensdici@free.fr ; Site : <http://ouvriersgensdici.free.fr>

Toulouse, le 04/11/2006